

Hauts-de-France, Aisne
Tergnier
parc Sellier

Monument aux morts de Tergnier

Références du dossier

Numéro de dossier : IA02010843

Date de l'enquête initiale : 2021

Date(s) de rédaction : 2021

Cadre de l'étude : enquête thématique régionale La première Reconstruction, patrimoine mémoriel

Degré d'étude : repéré

Désignation

Dénomination : monument aux morts

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en ville

Références cadastrales :

Historique

Le Conseil municipal de la ville de Tergnier décide l'érection d'un monument à la mémoire des enfants Ternois morts pour la patrie, dans sa séance du 13 février 1921. Le comité d'études, désigné à cet effet, fait "appel à la générosité de tous les habitants de Tergnier, tant à ceux déjà rentrés dans les ruines, qu'à ceux qui sont encore réfugiés à travers le pays. L'œuvre de patriotisme et de reconnaissance entreprise obtiendra, nous en sommes certains, l'approbation et la participation de tous" (*Le Grand écho de l'Aisne*, 18 juin 1921, p. 2).

Le Conseil municipal décide de placer le monument aux morts au centre du futur square (DCM 24/1/1922). Le monument est commandé à Gourdon, directeur des marbreries générales (DCM 27/9/1922).

Lors de la séance du 7 juin 1924, le maire de Tergnier "M. Claudon propose que le nom du Docteur Grégoire, ancien maire de Tergnier, décédé à Salonique en qualité de médecin-major, figure sur le monument, en tête de la liste des enfants ternois morts au Champ d'Honneur. M. Grégoire [...] a rendu des services éminents à la ville de Tergnier, à la prospérité de laquelle il s'est sacrifié. On lui doit ce témoignage de reconnaissance. [...] M. Léonard fait remarquer qu'à son avis, le conseil municipal n'étant en la circonstance, qu'un souscripteur au même titre que tous ceux qui ont apporté leur obole, n'a pas qualité pour émettre le vœu proposé qui semble avoir pour but de faire pression sur les décisions du comité. Les morts de la Grande Guerre sont tous égaux. Il ne saurait être établi entre eux aucune distinctions, quelle qu'elle soit, attendu qu'ils ont, pour un idéal commun, consenti le même sacrifice". Le Conseil municipal adopte cependant la proposition.

Le Grand écho de l'Aisne (8 avril 1925, p. 3) annonce l'inauguration du monument le 25 avril 1925, sous la présidence du sénateur Paul Doumer.

La présence, à la base du monument, de bas-reliefs et de casques posés sur des lauriers (en galvano-bronze) est attestée par les photographies prises dans les années 1930, qui montrent que le monument était entouré d'une bordure en béton (?) délimitant un espace circulaire planté.

Période(s) principale(s) : 1er quart 20e siècle

Auteur(s) de l'oeuvre : Urbain Gourdon (entrepreneur, attribution par source)

Description

Le monument aux morts de Tergnier se situe au centre du jardin public de Tergnier (parc Sellier), dans un espace délimité par une clôture (piles en fonte reliées par des chaînes). Il est composé d'un groupe sculpté en marbre fixé sur un piédestal posé sur une base en granite.

Inscription (sur la face antérieure, à la base du groupe sculpté) : PRO PATRIA.

Inscription (sur la face antérieure à la base du piédestal) : 1914-1918.

Inscription (table à la base du monument) : GLOIRE AUX VAINQUEURS.

Inscription (sur plaque rapportée fixée sur la face antérieure du piédestal) : TERGNIER / A SES / HEROIQUES
ENFANTS / MORTS POUR LA / FRANCE.

Éléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : granite ; calcaire marbrier

Typologies et état de conservation

Typologies : représentation figurée (groupe sculpté) (1er quart 20e siècle)

État de conservation : remanié

Décor

Précision sur les représentations :

Groupe sculpté : allégorie féminine et soldat, fusil à la main.

Croix de guerre en galvano-bronze fixées aux extrémités des volutes à la base du monument.

Statut, intérêt et protection

Statut de la propriété : propriété de la commune

Références documentaires

Documents d'archive

- AC Tergnier. **Tergnier. Registre des délibérations du conseil municipal (1912-1927).**
- *Le Grand Echo de l'Aisne.*
18 juin 1921, p. 2. 8 avril 1925, p. 3.

Illustrations



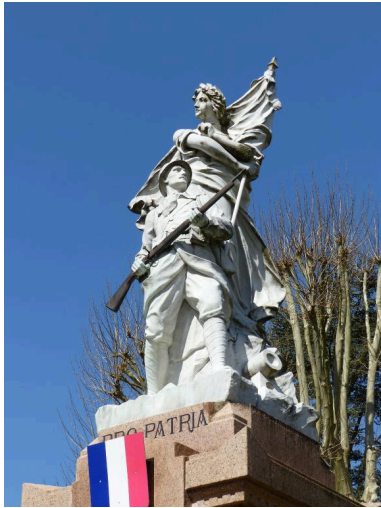
Vue de situation, dans le parc Sellier.
Phot. Isabelle Barbedor
IVR32_20210205027NUCA



Vue générale.
Phot. Isabelle Barbedor
IVR32_20210205028NUCA



Vue du groupe sculpté,
depuis le sud-ouest.
Phot. Isabelle Barbedor
IVR32_20210205029NUCA



Vue du groupe sculpté
depuis le sud-est.
Phot. Isabelle Barbedor
IVR32_20210205030NUCA

Dossiers liés

Oeuvre(s) contenue(s) :

Oeuvre(s) en rapport :

Grand Tergnier (IA02010939) Hauts-de-France, Aisne, Tergnier

La ville de Tergnier (IA02003248) Hauts-de-France, Aisne, Tergnier

Parc Sellier (IA02010850) Hauts-de-France, Aisne, Tergnier, place Herment

Auteur(s) du dossier : Isabelle Barbedor

Copyright(s) : (c) Région Hauts-de-France - Inventaire général



Vue de situation, dans le parc Sellier.

IVR32_20210205027NUCA

Auteur de l'illustration : Isabelle Barbedor

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue générale.

IVR32_20210205028NUCA

Auteur de l'illustration : Isabelle Barbedor

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue du groupe sculpté, depuis le sud-ouest.

IVR32_20210205029NUCA

Auteur de l'illustration : Isabelle Barbedor

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue du groupe sculpté depuis le sud-est.

IVR32_20210205030NUCA

Auteur de l'illustration : Isabelle Barbedor

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation